

Filière Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse Théâtre – Musique

1. Présentation :

Le bac technologique sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) développe les compétences artistiques pour toutes celles et ceux qui sont intéressés par la pratique artistique de la danse ou de la musique ou du théâtre. Les élèves sont inscrits au sein du Conservatoire de Privas et du Lycée Vincent d'Indy.

La série S2TMD à Privas, c'est une filière d'excellence en théâtre et en musique, un enseignement partagé entre le lycée Vincent d'Indy et le Conservatoire Musique Théâtre et Danse de Privas, une adaptation du parcours de l'élève pour faciliter une pratique artistique soutenue et de haut niveau, un accueil possible à l'internat (du lundi 7h30 au vendredi 17h).

Les établissements d'accueil :

Lycée Vincent d'Indy

9 boulevard du lycée

07006 PRIVAS CEDEX

04.75.66.38.00 / ce.0070021K@ac-grenoble.fr

<https://vincent-indy.ent.auvergnerhonealpes.fr>



Conservatoire de Privas

2 place des Récollets

07000 PRIVAS

04.75.64.14.16 / conservatoire@privas-centre-ardeche.fr

<https://www.privas-centre-ardeche.fr/demain-en-grand/conservatoire/>



2. Intégrer la filière S2TMD au lycée Vincent d'Indy et au Conservatoire de Privas :

1. Les modalités de candidature :

Pour passer les épreuves d'admission : dossier de candidature à télécharger sur [le site du lycée Vincent d'Indy](#) et sur le site du Conservatoire à partir du 14 janvier 2026 et à retourner complet au lycée Vincent d'Indy avant le 27 avril 2026. Attention, les candidats ne peuvent présenter qu'une seule discipline (théâtre ou Musique)

En parallèle, chaque candidat devra obligatoirement formuler le vœu d'affectation Lycée Vincent d'Indy – 1^{ère} S2TMD » lors de la phase définitive d'affectation post-2^{nde} GT (avril-mai 2026).

2. Les épreuves d'admission :

Les épreuves d'admission permettent d'évaluer le potentiel et la motivation des candidats.

Elles se dérouleront au théâtre de Privas (théâtre) et au Conservatoire (musique) :

- le 05 mai 2026 pour les candidats en musique
- le 07 mai 2026 pour les candidats en théâtre

L'organisation détaillée de ces auditions (horaires, attendus, critères d'évaluation, ...) figurent dans le dossier de candidature.

3. L'admission définitive :

Elle est prononcée par une commission au regard de l'étude du dossier scolaire, des épreuves d'admission et en fonction du nombre de places disponibles.

La liste des admis est publiée par l'Éducation Nationale.

4. L'inscription :

A l'issue des procédures de recrutement et d'affectation, les élèves retenus doivent finaliser leur inscription administrative au lycée Vincent d'Indy (début juillet 2026) et au Conservatoire (juillet 2026)

Journée Portes Ouvertes du lycée le 14 mars 2026 de 9h à 12h
Journée Portes Ouvertes du Conservatoire le 14 mars 2026

Candidature du 14 janvier au 27 avril 2026

Epreuves d'admission : 05 mai (musique) et 07 mai (théâtre) 2026

